

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES

272

Date dépôt

Date validation

05/06/2018

BACHELIER DE SPÉCIALISATION INTERDISCIPLINAIRE EN GÉRIATRIE ET PSYCHOGÉRIATRIE

FINALITÉ	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	6
SECTEUR	2° Santé	DOMAINE D'ÉTUDES	15° Sciences de la santé publique
TYPE	COURT	CYCLE	PREMIER
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	60

A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles dispensent un enseignement supérieur poursuivant une **finalité professionnalisante de haute qualification**, associant étroitement apprentissages pratiques et conceptualisation théorique. Les formations proposées s'effectuent au niveau du bachelier et du master (Décret « Paysage », Chap. II, Art. 4, § 1 et 3) ; elles visent le développement de compétences disciplinaires et transversales correspondant aux niveaux 6 (type court) et 7 (type long) du cadre francophone des certifications de l'enseignement supérieur. Dans la lignée du bachelier de transition, le master professionnalisant offre l'opportunité aux étudiants d'approfondir leur formation et de se spécialiser dans leur domaine.

Les **stages** en milieu professionnel constituent une dimension centrale de la formation dispensée par les Hautes Écoles. Ils permettent le développement progressif et intégrateur des compétences requises par l'exercice du métier, tout en autorisant une réflexion sur la pratique professionnelle. La réalisation du travail de fin d'études (TFE) ou du mémoire, qui trouvent dans les stages des terrains de choix, constitue l'aboutissement d'un parcours de formation valorisant pratique professionnelle et recherche s'y appliquant.

En phase avec la société et inspirées par ses enjeux actuels, les Hautes Écoles constituent des lieux privilégiés d'innovation et de création de savoirs. Elles remplissent cette mission de concert avec les communautés de référence, professionnelles et scientifiques, à partir d'un ancrage régional et dans une visée internationale. Les enseignants des Hautes Écoles, femmes et hommes de terrain aux profils variés, sont ainsi engagés dans des recherches-actions et des recherches appliquées qui constituent, avec l'accompagnement des apprentissages, le cœur de leur métier. Ces recherches nourrissent les formations dispensées et permettent l'émergence de nouveaux espaces de réflexion, de mutualisation de savoirs et d'action.

Sur le plan pédagogique, les Hautes Écoles forment des **praticiens réflexifs**, des professionnels capables d'agir dans des contextes en constante mutation et d'apporter à des problèmes complexes des réponses appropriées, créatives et innovantes. Pour assurer leurs formations, les Hautes Écoles déploient un **accompagnement de proximité** (groupes-classes, apprentissage par les pairs, tutorat, mentorat). Pour ce faire, elles recourent à une pédagogie centrée sur l'étudiant, qui prend pleinement la mesure des changements de paradigmes éducatifs, épistémologiques et socio-économiques de la société postmoderne, en privilégiant l'induction, le dialogue des savoirs de divers types (scientifiques, expérientiels, techniques), la discussion critique, la contextualisation des objets de savoir.

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mobilisées chacune autour de leur projet pédagogique, social et culturel qui caractérise leur identité propre, assurent enfin une mission éducative essentielle : former non seulement des professionnels innovants, créateurs, capables de faire face à la complexité et à la spécificité de leur environnement, mais aussi des citoyens engagés et responsables, soucieux de la collectivité et de son bien-être. C'est pourquoi les Hautes Écoles valorisent, outre le développement de compétences professionnelles, l'acquisition de compétences transversales, de nature organisationnelle, relationnelle, communicationnelle et réflexive.

B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

Le bachelier de spécialisation en gériatrie et psycho-gériatrie est un professionnel capable de répondre en interdisciplinarité aux besoins spécifiques des personnes présentant un profil gériatrique caractérisé par la fragilité, la dépendance et souvent la perte d'autonomie.

La présence d'intervenants spécialisés de différentes disciplines œuvrant dans le secteur de la gériatrie est une réponse incontournable pour faire face aux situations de vie complexes des aînés dans notre pays.

La spécialisation interdisciplinaire en gériatrie et psycho-gériatrie est accessible aux Bacheliers/gradués des catégories paramédicales, sociales et pédagogiques sur analyse de dossier.

Les infirmiers ayant réussi la formation sont porteurs du titre professionnel particulier d'infirmier spécialisé en Gériatrie tel que précisé dans l'arrêté ministériel du 19 avril 2007.

Le spécialiste en gériatrie apporte des réponses claires, concertées et innovantes aux problèmes de l'accompagnement de la population âgée fragilisée en intégrant la réflexion éthique et le respect du projet de vie comme fondement de toute intervention professionnelle.

Ce spécialiste développe des modes de communication différenciés et adaptés à la personne âgée et son entourage dans une perspective thérapeutique ou d'accompagnement notamment dans les situations de fin de vie. Il intervient dans toutes les situations en concertation avec la personne, son entourage et/ou la communauté, dans les différents champs de la santé.

Il s'investit dans une démarche professionnelle proactive motivée par l'amélioration de ses propres pratiques et de celles du secteur.

Il est un interlocuteur privilégié auprès des responsables d'institutions d'hébergement des personnes âgées, ainsi qu'auprès des instances politiques pour promouvoir des projets respectueux des personnes.

Il collabore avec les équipes en tant qu'acteur de changement et assume ses responsabilités en tant que gestionnaire des ressources humaines, administratives et matérielles.

Les valeurs véhiculées par le spécialiste sont celles du respect, de la bien-traitance, de l'ouverture d'esprit, de la responsabilité, de la rigueur et de l'esprit critique.

Cette formation correspond au niveau 6 du Cadre Européen de Certification (CEC).

L'atteinte des compétences implique, de la part de l'enseignant, un engagement dans des méthodes de pédagogie active promouvant la réflexivité et l'interdisciplinarité. L'autonomie, la responsabilité ainsi que la participation sont prônées comme fondements de la formation.

Cette formation renforce les compétences acquises dans les études de bachelier, elle stimule en permanence la recherche et l'innovation.

C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

1. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle :

- Construire son projet d'apprentissage dans une perspective de croissance professionnelle
- Evaluer ses savoirs et ses pratiques
- Actualiser ses connaissances et ses pratiques
- Utiliser les données fiables de la recherche actuelle
- Innover et faire évoluer les pratiques.

2. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires :

- Respecter le cadre légal spécifique au domaine d'activité
- Respecter les règles déontologiques propres à la profession
- Intégrer une démarche éthique dans le respect du projet de vie.

3. Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives :

- Promouvoir la démarche qualité
- Assurer la participation de tous les acteurs dans les prises de décisions relatives à la gestion quotidienne
- Développer la collaboration interdisciplinaire
- Accompagner les apprenants
- Gérer les ressources matérielles
- Assurer le suivi administratif.

4. <u>Concevoir des projets d'interventions interdisciplinaires adaptés à la complexité des situations</u> :

- Recueillir les données spécifiques relatives à la situation
- Etablir un bilan à partir de l'analyse des données
- Planifier en collaboration un programme d'interventions tenant compte des priorités d'action
- Evaluer le processus et les résultats de l'intervention.

5. Communiquer de manière professionnelle :

- Développer des modes de communication différenciés et adaptés dans une perspective thérapeutique et d'accompagnement
- Renforcer le pouvoir agir des personnes âgées, de leur entourage et de la communauté
- Partager de manière constructive en interdisciplinarité et de l'institution
- Animer une réunion
- Rédiger un rapport.

6. Réaliser les interventions spécifiques à son domaine professionnel :

- Opérationnaliser un projet d'intervention individuel et /ou collectif.